

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit et dix-huit du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

PRESENTS : Mmes FOVET, BUREAU, DUFOUR, Mrs. POISBELAUD, BICHON, SHORTHOUSE, DUBRAY, LAURENT, DEMSKI, JAUNAS.

ABSENTS : M. Michel CHARDONNEAU qui a donné pouvoir à Mme Martine DUFOUR

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine FOVET

DATE DE CONVOCATION : 06/09/2018

1 – MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la circulaire concernant la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2019 ainsi que le processus de transition.

La dernière commission des listes électorales se réunira fin 2018.

Monsieur Patrick DUBRAY se porte volontaire pour intégrer la commission de contrôle des listes électorales.

Ce volontaire sera par la suite désigné par M. le Préfet.

2 – ADHÉSION AU CNAS :

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du coût annuel de cette adhésion et des avantages dont bénéficient les agents suite aux échanges avec le personnel. Les prestations dont ont pu bénéficier les agents sont inférieures à la cotisation versée annuellement.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de résilier son adhésion au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2019, Monsieur le Maire est chargé du suivi de ce dossier et également de la mise en place d'une nouvelle prestation pour les agents.

3 – CONTRAT SECRÉTAIRE DE MAIRIE :

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la fin du contrat de la secrétaire de Mairie au 31 octobre 2018. Monsieur le Maire propose de passer le contrat de la secrétaire de mairie à 23h hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2018 pour une durée de 3 ans. Au vu des éléments fournis, il convient de fermer le poste d'adjoint administratif territorial, d'adjoint administratif principal de 1^{ère} et 2^{ème} classe et de rédacteur et rédacteur principal à 20h et de ré-ouvrir les postes pour une durée hebdomadaire de 23h.

Après en avoir délibéré l'assemblée approuve cette proposition et charge Monsieur le Maire de la publication de l'offre et du suivi du dossier.

Le tableau des effectifs est donc modifié comme suit :

GRADE	CATEGORIE	DURÉE HEBDOMADAIRE	STATUT	NOMBRE D'AGENTS
Adjoint technique territorial principal	C	35h	Titulaire	1
Adjoint technique territorial	C	2h30	A définir non recruté	1
Adjoint administratif territorial	C	23h	A définir non recruté	1

4 – ÉTUDE DES DEVIS REÇUS :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des devis reçus concernant :

- Acquisition d'un tracteur :

CHAMBON
SAS DENIAU
OUEST AGRI CHARENTES
BALLANGER SAS
ALLIN –AGRI

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de retenir le devis de CHAMBON pour un montant HT de 29 000 € soit TTC de 34 800 €

Cette dépense est prévue au budget sous l'opération 082015 Divers matériels

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Tant qu'au projet d'acquisition d'un broyeur et d'une élagueuse, ce point sera revu lors d'une prochaine réunion de conseil.

- mobilier de bureau

HYPER BURO
BUREAU VALLÉE
VÉDIF COLLECTIVITÉS
LIERE BURO
ETS ROUDIER
BD MOBILIER

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve :

- pour le meuble à plan, le devis de BD MOBILIER pour un montant HT de 653.00 € soit 783.60 € TTC

- pour le mobilier de bureau, le devis de BUREAU VALLÉE pour un montant HT de 1 601.00 € soit 1 921.20 € TTC

Afin de pouvoir réaliser ces dépenses (meuble à plan et mobilier de bureau mairie), il convient de prendre une décision modificative permettant l'ajustement du BP 2018.

La décision modificative est proposée comme suit :

***Décisions modificatives - 1- MAIRIE D'ANTEZANT-LA-CHAPEL-201- - 2018
DM 1 - Ajustement opération 2018002 mobilier mairie - 18/09/2018***

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>		
	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
<i>Article(Chap) - Opération</i>			
2152 (21) : Installations de voirie - 2016001	-2 000,00		
2183 (21) : Matériel de bureau et matériel informatique - 2018002	2 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve la décision modificative comme indiquée.

Ces dépenses sont donc prévues au budget sous l'opération 2018002 mobilier de mairie.

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

- pour la vitrine extérieure mairie, le devis de VÉDIF pour un montant HT de 502.68 € soit 603.22 € TTC

Cette dépense est prévue au budget sous l'opération 2016002 vitrines affichage.

- pour la salle des fêtes et la mairie (travaux supplémentaires) :

ALM ALLAIN pour 3 987.26 € HT soit TTC 4 784.71 €

GAUDY BONNEAU pour 1 067.50 € HT soit 1 281.00 € TTC

Ces dépenses sont prévues au budget sous l'opération 062015 Mairie salle des fêtes

5 – POINT SUR LES TRAVAUX SALLE DES FÊTES – MAIRIE :

Monsieur le Maire fait part au conseil que la remise de fin de chantier aura lieu le 20 septembre 2018 ou le 27 septembre 2018. La commission de sécurité est prévue le 1^{er} octobre 2018.

Les cartons d'invitation pour l'inauguration ont été commandés au Conseil Départemental. La date retenue est le 20 octobre 2018 à 10h30. Tout le conseil est invité à participer à l'organisation et au déroulement de cette journée.

La date de déménagement de la mairie de la Chapelle à la mairie d'Antezant est prévue le vendredi 12 octobre 2018.

La salle sera disponible à la location à compter du lundi 22 octobre 2018.

6 AFFAIRES DIVERSES :

- La commission de voirie se réunira le jeudi 27 septembre 2018 à 9h00. Cela vaut convocation.

7 COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS :

- le 23 août 2018, à la sous-préfecture, départ de la sous-préfète : Éric POISBELAUD

- le 30 août 2018, point sur les plans d'évacuation et les extincteurs du bâtiment mairie et salle des fêtes avec MISO : Marie-Christine FOVET

- le 6 septembre 2018, réunion de chantier avec la SOCOTEC : Marie-Christine

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018**

FOVET

- le 11 septembre 2018, formation la gestion des problèmes de voisinage avec
la CDC : Nadine BUREAU et Delphine MORNAC

- le 14 septembre 2018, rencontre des jardiniers : Marie-Christine FOVET et
Nadine BUREAU

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Le Secrétaire de séance

Le Maire

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
A. BICHON	

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018**

N. BUREAU	
M. CHARDONNEAU	
F. DEMSKI	
P. DUBRAY	
M. DUFOUR	
M.-Chr. FOVET	
G. JAUNAS	
M. LAURENT	
E. POISBELAUD	
G. SHORTHOUSE	